

# COMPTE ADMINISTRATIF 2020

## Note de présentation brève et synthétique



## Commune de GUISE



L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit annexée au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note présente donc les principales informations et évolutions du compte administratif 2020 de la Ville de Guise et de ses budgets annexes.

Elle sera, comme le rapport d'orientation budgétaire, disponible sur le site internet de la commune.

Le compte administratif retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre de l'année et les rapproche des prévisions budgétaires inscrites au Budget Primitif et en Décisions Modificatives.

Le compte administratif 2020 a été soumis par le Maire au Conseil Municipal qui l'a approuvé en date du 15 avril 2021.

L'année 2020, est une année particulière du fait de la crise sanitaire de la COVID 19 qui a eu un impact non négligeable sur les finances de la Collectivité.

## **I - Budget Principal – VILLE**

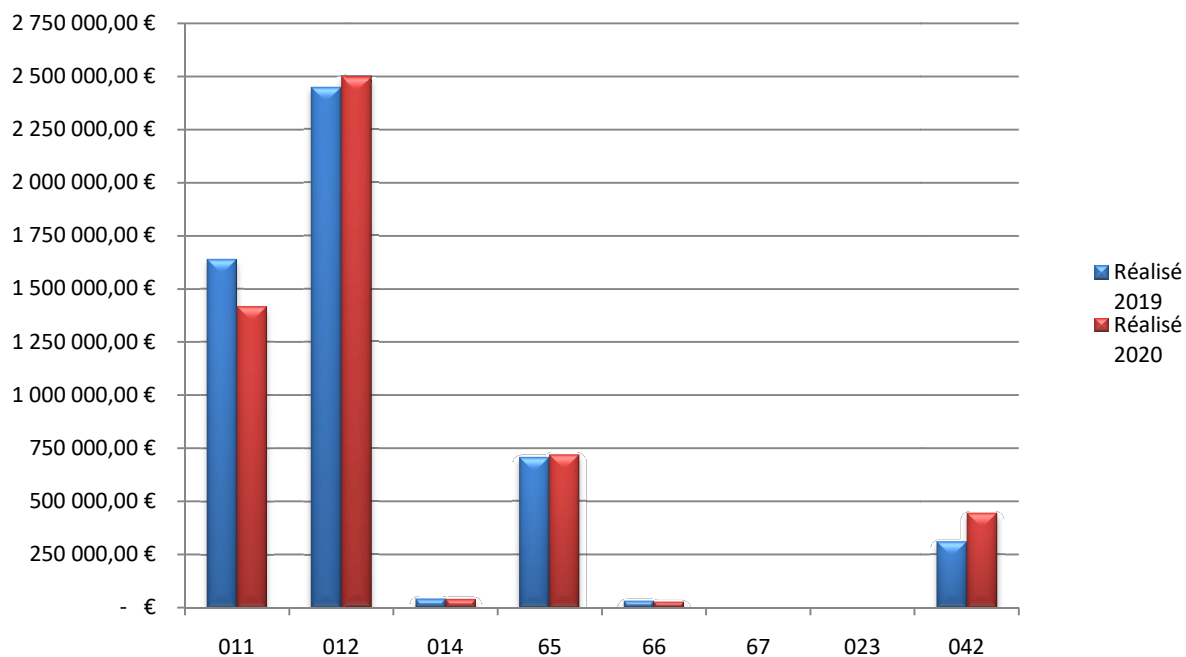
### **Section de Fonctionnement**

#### **DEPENSES :**

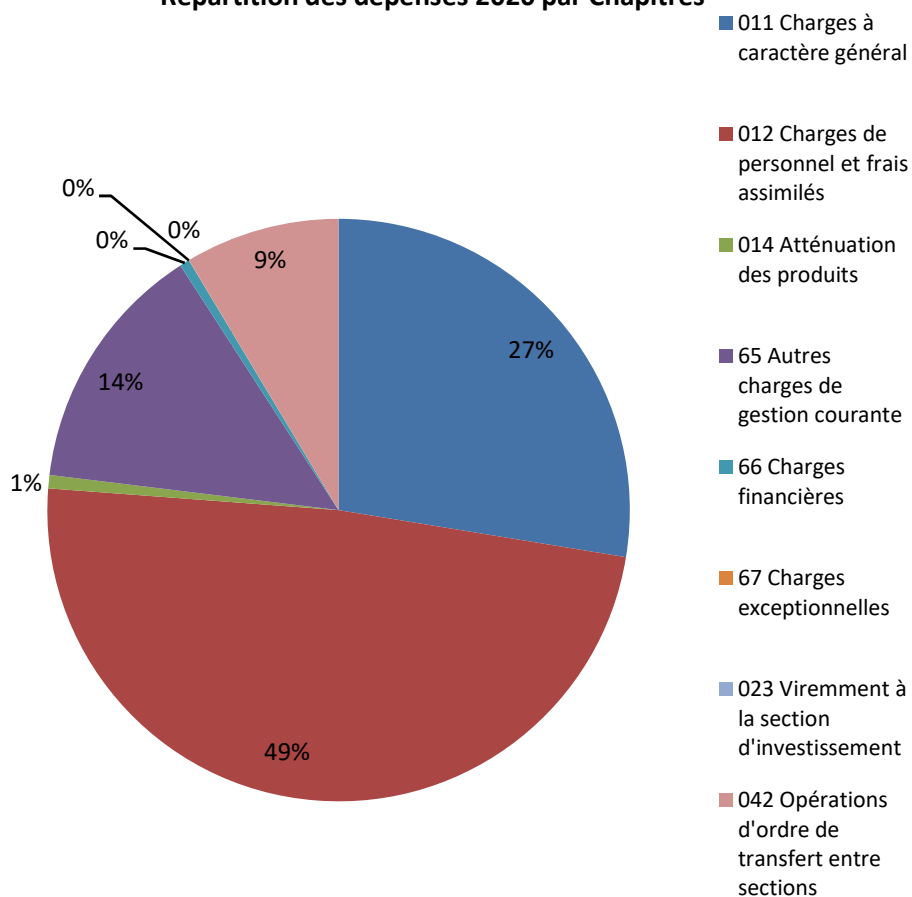
Pour l'exercice 2020, les dépenses totales de la section de fonctionnement s'élèvent à 5 134 131,17 € contre 5 166 626,36 € en 2019 soit une baisse de 32 495,19 €.

Chapitre	Intitulé	Prévision BP + DM 2019	Réalisé 2019	Prévision BP + DM 2020	Réalisé 2020
011	Charges à caractère général	1 735 500,00 €	1 637 101,56 €	1 694 500,63 €	1 415 951,03 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 511 400,00 €	2 445 315,31 €	2 589 130,00 €	2 495 875,96 €
014	Atténuation des produits	42 000,00 €	39 351,00 €	43 000,00 €	37 808,00 €
65	Autres charges de gestion courante	834 321,48 €	703 465,48 €	791 912,00 €	715 686,49 €
66	Charges financières	32 725,92 €	32 725,92 €	27 694,63 €	27 694,63 €
67	Charges exceptionnelles	3 000,00 €	958,35 €	3 000,00 €	286,72 €
023	Virement à la section d'investissement	3 510 771,60 €	- €	3 539 284,37 €	- €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	282 465,85 €	307 708,74 €	296 974,14 €	440 828,34 €
<b>Total des dépenses de la section de fonctionnement</b>		<b>8 952 184,85 €</b>	<b>5 166 626,36 €</b>	<b>8 985 495,77 €</b>	<b>5 134 131,17 €</b>

### Dépenses réalisées 2019 / Dépenses réalisées 2020



### Répartition des dépenses 2020 par Chapitres



## ❖ Chapitre 011 – Charges à caractère général

Ce chapitre comptabilise 1 415 951,03 € de dépenses soit un peu moins de 28 % des dépenses de la section de fonctionnement. On peut également noter une baisse des dépenses de l'ordre de 221 150,53 € par rapport à 2019.

Cette baisse est due à la conjonction de plusieurs éléments :

- La crise sanitaire de la COVID 19 :

En effet, si cette crise a engendré une augmentation des charges relatives au protocole de désinfection et à la protection des agents de la commune par l'achat de masques et de produits d'entretien (hausse de 36 % des dépenses de produits d'entretien), il est à noter qu'elle a été principalement génératrice d'économies du fait de l'annulation de la quasi intégralité des manifestations (- 58 000 € de dépenses en moins par rapport à 2019), de la fermeture du cinéma (- 16 000 € de dépenses de location de films en moins par rapport à 2019) et de l'arrêt des activités scolaires comme les cycles piscine (- 6 600 € de dépenses en moins par rapport à 2019). D'autres économies ont également été observées telles qu'une diminution des charges de carburant de l'ordre de 7 000 € du fait de la limitation des déplacements durant les confinements successifs.

- La renégociation de différents contrats :

La ville de Guise a adopté une stratégie visant à réaliser des économies en renégociant plusieurs contrats. Ainsi, on peut observer une baisse de 8 000 € des dépenses du compte 611 par rapport à 2019. Cette baisse est encore plus flagrante sur le compte 616 « primes d'assurances » puisque les économies réalisées avoisinent les 19 000 €.

- La clôture anticipée de l'exercice 2020 du fait de la fermeture de la Trésorerie de Guise

En effet, le changement de Trésorerie au 1<sup>er</sup> janvier 2021 a eu pour conséquence une quasi suppression de la journée complémentaire qui permet habituellement de réaliser les écritures comptables jusqu'au 31 janvier de l'année N+1. Ainsi, on observe une baisse des dépenses relatives à l'énergie et l'électricité d'environ 50 000 €. Toutefois cette baisse est la conséquence directe de la comptabilisation de certaines charges de l'année 2020 sur l'exercice 2021, les factures ayant été réceptionnées après le 31 décembre 2020.

- Les travaux en régie

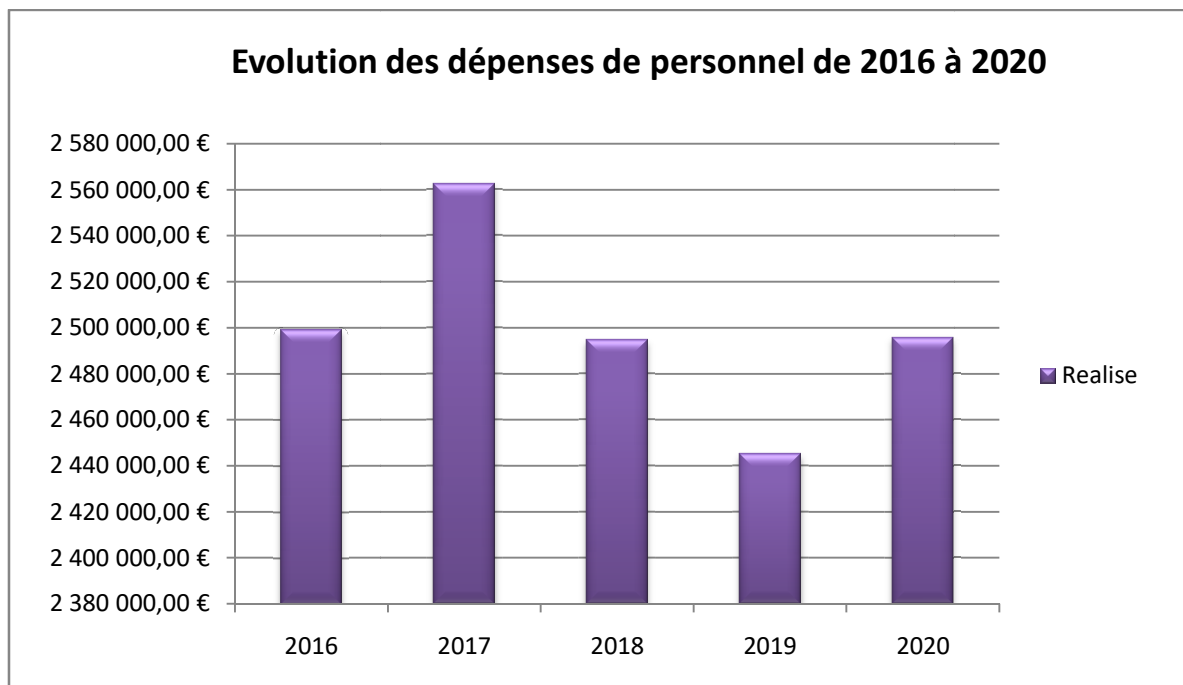
Après un fort accroissement des travaux en régie réalisés en 2018 et 2019, l'année 2020 renoue avec la moyenne enregistrée antérieurement ce qui explique une réduction des dépenses enregistrées sur les comptes 60632 et 60633 de l'ordre de 54 000 €.

## ❖ Chapitre 012 – Charges de personnel

Ce chapitre comptabilise 2 495 875,96 € de dépenses soit 48 % des dépenses de la section de fonctionnement. On peut également noter une augmentation des charges de personnel de l'ordre de 50 560,65 € par rapport à 2019.

## Evolution des dépenses de personnel 2016 – 2020

	2016	2017	2018	2019	2020
Réalisé Chapitre 012	2 499 267,16 €	2 562 561,79 €	2 494 692,48 €	2 445 315,31 €	2 495 875,96 €



### ❖ Chapitre 014 – Atténuation des produits

Ce chapitre comptabilise 37 808,00 € de dépenses soit moins de 1 % des dépenses de la section de fonctionnement. Ces dépenses sont stables par rapport à 2019.

Il s'agit de la cotisation pour la participation au fonds de péréquation des recettes fiscales.

### ❖ Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Ce chapitre comptabilise 715 686,49 € de dépenses soit 14 % des dépenses de la section de fonctionnement. Il est à noter une hausse de 1,74 % par rapport à l'exercice 2019 soit environs 12 000 €.

Les dépenses de ce chapitre sont qualifiées de stables. Toutefois, il est à noter :

- Une augmentation de la participation au fonctionnement et à l'investissement du syndicat mixte du familistère de 9 600 €
- Une baisse de la cotisation au département pour le contingent d'incendie de près de 13 000 € (le calcul de cette cotisation étant en partie basé sur le nombre d'habitants)
- Une baisse de 35 000 € concernant l'APV, le Département ayant décidé de différer l'appel à cotisation pour l'année 2020 en 2021.
- Une augmentation des subventions versées aux associations de l'ordre de 50 000 € par rapport à 2019.

#### ❖ Chapitre 66 – Charges financières

Ce chapitre comptabilise 27 694,63 € de dépenses soit environs 0,50 % des dépenses de la section de fonctionnement.

Ces charges correspondent au versement des intérêts des emprunts de la ville. Elles sont en légère baisse par rapport à l'exercice 2019 puisqu'aucun nouvel emprunt n'a été contracté.

#### ❖ Chapitre 67 – Charges exceptionnelles

Les dépenses de ce chapitre sont quasi nulles en 2020 (286,72 €) et correspondent à une écriture de régularisation permettant l'annulation d'un titre de recette sur exercice antérieur.

#### ❖ Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement

Ce chapitre enregistre une inscription de 3 539 284,37 € correspondant à la part de la section de fonctionnement affectée au financement des investissements.

#### ❖ Chapitre 042 – Virement d'ordre de transfert entre sections

Ce chapitre comptabilise 440 828,34 € de dépenses soit environs 8,60 % des dépenses de la section de fonctionnement.

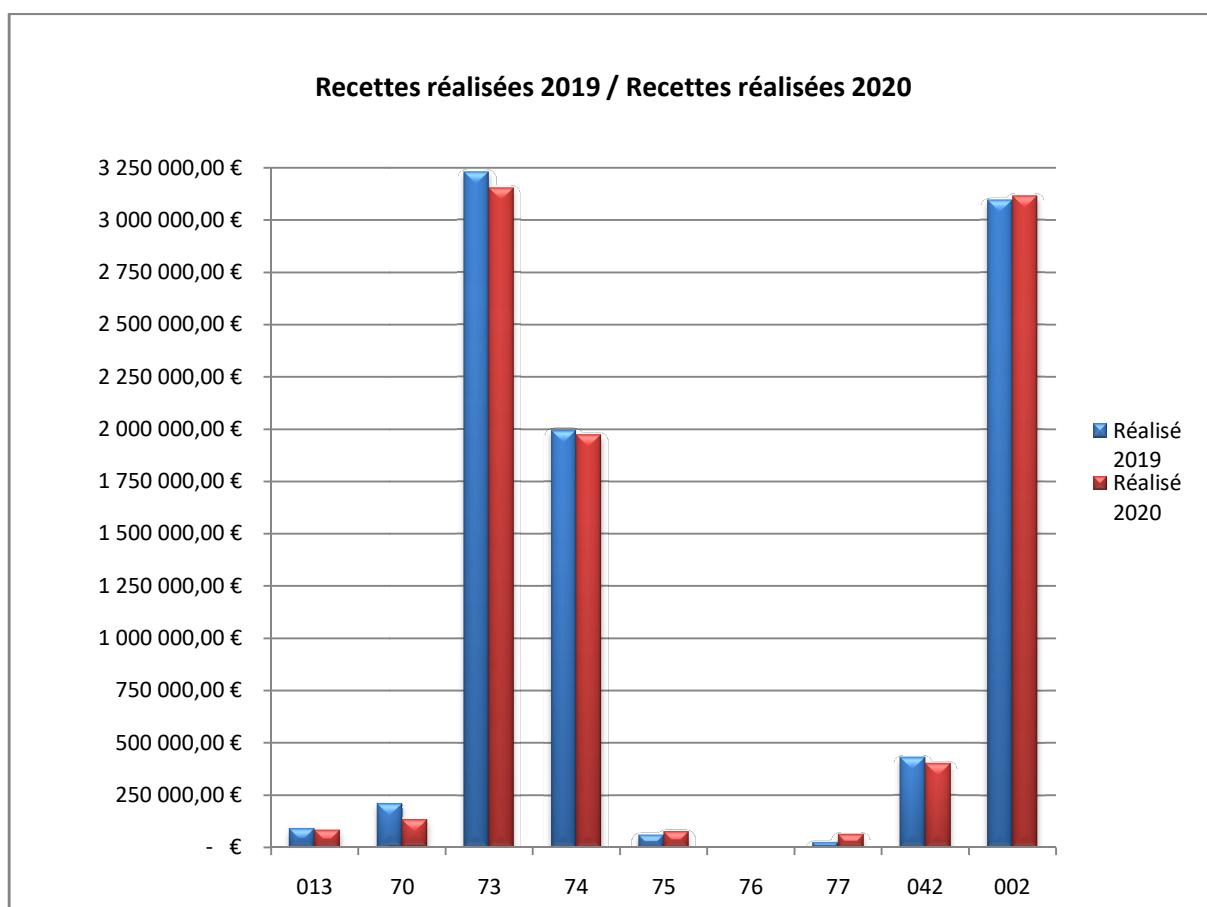
On peut également noter une augmentation des dépenses de l'ordre de 133 119,60 € par rapport à 2019. Cette dernière s'explique de la manière suivante :

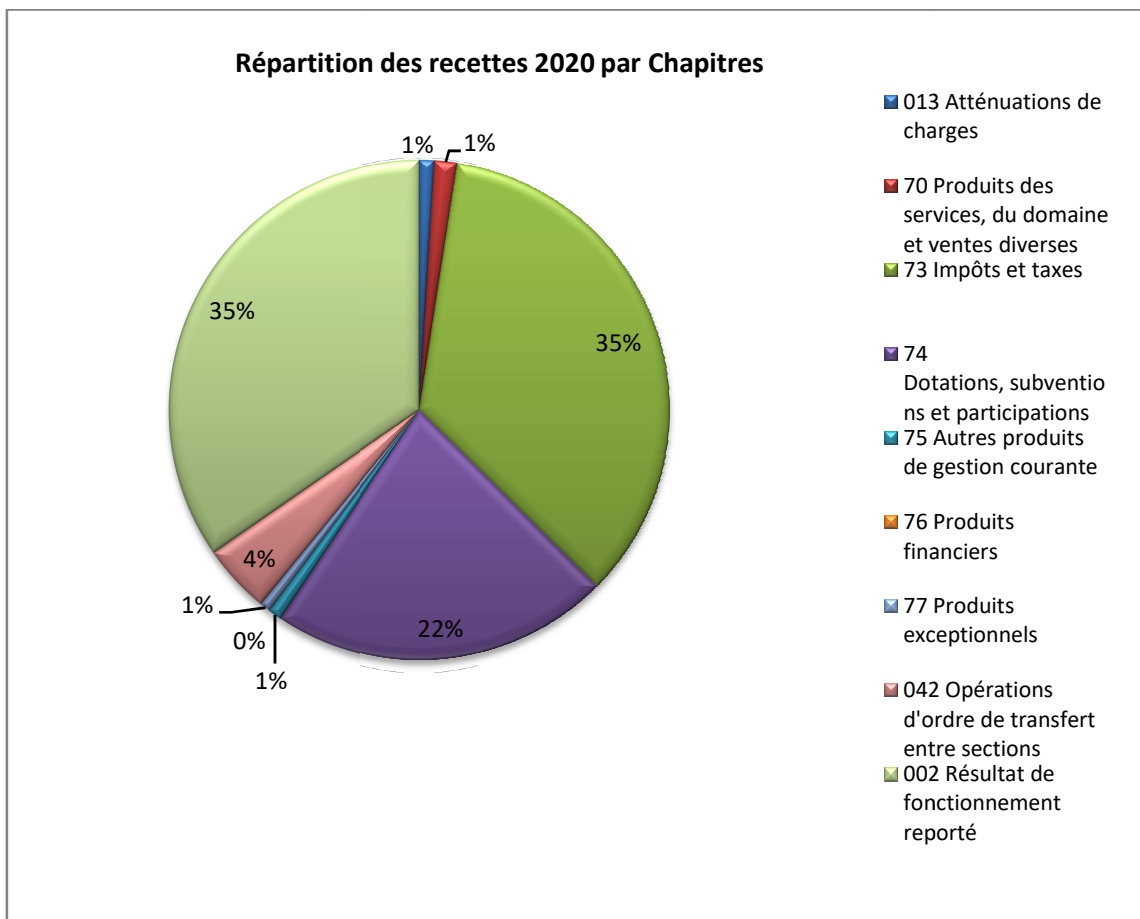
- La vente de deux biens immeubles situés au 12 et au 34 rue de la Citadelle qui génère une écriture de sortie d'inventaire au compte 675 pour un montant total de 137 567,20 €. Pour mémoire en 2019, seuls 20 757,89 € avaient été comptabilisés sur ce compte suite à la vente de l'immeuble situé 35 rue de la Poterne.
- La comptabilisation au compte 676 d'un montant de 6 287 € correspondant à une écriture d'ordre suite à la vente de deux véhicules. Pour mémoire en 2019 avait été comptabilisé un montant de 4 485 €.
- La comptabilisation, en 2020, d'un montant de 296 974,14 € en dotation aux amortissements contre 282 465,85 € en 2019, soit une progression des dépenses de l'ordre de 14 500 €. Pour rappel, les dotations aux amortissements sont des écritures comptables permettant de constater la perte de valeur d'un bien immobilisé (charge sur la section de fonctionnement) et ainsi prévoir sont remplacement à plus ou moins long terme (recette sur la section d'investissement).

#### **RECETTES :**

Pour l'exercice 2020, les recettes totales de la section de fonctionnement s'élèvent à 5 878 559,10 € contre 6 036 390,36 € en 2019 soit une baisse de 157 831,26 €.

Chapitre	Intitulé	Prévision BP + DM 2019	Réalisé 2019	Prévision BP + DM 2020	Réalisé 2020
013	Atténuations de charges	65 000,00 €	91 903,64 €	70 000,00 €	84 871,05 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	236 600,00 €	208 392,77 €	194 690,00 €	131 268,55 €
73	Impôts et taxes	3 213 683,00 €	3 227 965,09 €	3 204 006,00 €	3 151 900,98 €
74	Dotations, subventions et participations	1 855 649,00 €	1 993 167,57 €	2 021 593,00 €	1 972 087,68 €
75	Autres produits de gestion courante	65 000,00 €	61 868,41 €	80 000,00 €	77 730,10 €
76	Produits financiers	- €	3,30 €	- €	2,97 €
77	Produits exceptionnels	- €	24 657,79 €	1 200,63 €	61 354,23 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	421 722,81 €	428 431,79 €	298 996,00 €	399 343,54 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	3 094 530,04 €	3 094 530,04 €	3 115 010,14 €	3 115 010,14 €
<b>Total des recettes de la section de fonctionnement</b>		<b>8 952 184,85 €</b>	<b>9 130 920,40 €</b>	<b>8 985 495,77 €</b>	<b>8 993 569,24 €</b>





❖ Chapitre 013– Atténuation de charges

Ce chapitre comptabilise 84 871,05 € de recettes soit un peu moins de 1,50 % des recettes de la section de fonctionnement. On peut également noter une baisse des recettes de l'ordre de 7 000 € par rapport à 2019.

Sur ce chapitre sont comptabilisés :

- les remboursements de notre assurance statutaire suite aux accidents de travail des agents titulaires,
- les remboursements de la caisse des dépôts et consignations des congés paternités,
- les remboursements d'une partie des salaires des agents employés en contrats aidés,
- le versement du fonds de compensation du supplément familial de traitement.

❖ Chapitre 70 – Produits des services du domaine et ventes diverses

Ce chapitre comptabilise 131 268,55 € de recettes soit un peu plus de 2 % des recettes de la section de fonctionnement. Pour 2020, on constate une baisse des recettes de l'ordre de 77 000 € par rapport à l'exercice 2019.

Comme pour les dépenses, cette baisse de recettes est la conséquence directe de la crise sanitaire de la COVID 19. Ainsi, on peut constater :



- Une baisse des recettes liées aux entrées du cinéma d'un montant de 28 000 €, ce dernier étant fermé depuis le premier confinement,
- Une baisse des recettes de cantine de l'ordre de 19 000 € due à la fermeture durant le premier confinement,
- Une baisse des recettes de 26 000 € en lien avec le remboursement, par la CCTSO des salaires des agents mis à disposition pour le centre de loisirs. En effet, le centre de loisirs étant resté fermé durant la crise sanitaire.

#### ❖ Chapitre 73 – Impôts et taxes

Ce chapitre comptabilise 3 151 900,98 € de recettes soit près de 54 % des recettes de la section de fonctionnement. Pour 2020, on constate une baisse des recettes de l'ordre de 76 000 € par rapport à l'exercice 2019.

Cette érosion des recettes entre 2019 et 2020 s'articule de la manière suivante :

- Taxes foncières et d'habitation : - 9 000 €
- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises : - 38 500 €
- Taxes sur les surfaces commerciales : - 63 000 €
- Fonds départemental de péréquation dotant les communes de – 5 000 habitants d'un versement d'une taxe additionnelle aux droits d'enregistrement ou à la taxe de publicité foncière exigible sur les mutations à titre onéreux (en lieu et place du compte 7381 Taxe additionnelle aux droits de mutation) : + 35 000 €

#### ❖ Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations

Ce chapitre comptabilise 1 972 087,68 € de recettes soit près de 34 % des recettes de la section de fonctionnement. Pour 2020, on constate une baisse des recettes de l'ordre de 20 000 € par rapport à l'exercice 2019.

Si certaines recettes sont à la baisse :

- Dotation forfaitaire versée par l'Etat : - 12 500 €
- Dotation de solidarité rurale : - 3 600 €
- Dotation de solidarité urbaine : - 17 500 €
- Dotation nationale de péréquation : - 5 000 €

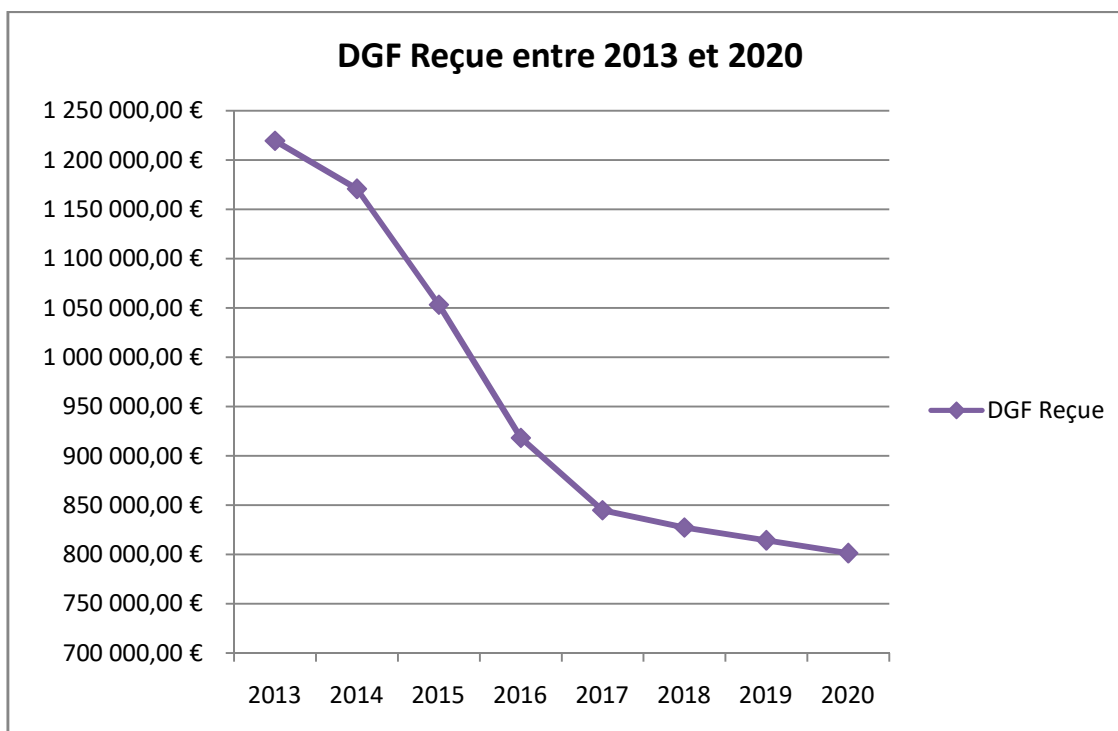
D'autres sont à la hausse :

- FCTVA : + 2 700 €
- Remboursement frais élections : + 24 000 €
- Compensation de l'Etat au titre des exonérations de taxes foncières et d'habitation : + 10 500 €
- Dotation de recensement : + 9 000 €

Il est à noter également une baisse de recettes de l'ordre de 25 000 € en lien direct avec la crise sanitaire de la COVID 19 du fait de l'annulation du dispositif « petits déjeuners à l'école ».

## Evolution de la Dotation Générale de Fonctionnement (DGF)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
DGF Reçue	1 219 484	1 170 674	1 053 274	918 329	844 941	827 351	814 305	801 313
Diminution		48 810	117 400	134 945	73 388	17 590	13 046	12 992
Perte cumulée		48 810	166 210	301 155	374 543	392 133	405 179	418 171



### ❖ Chapitre 75– Autres produits de gestion courante

Ce chapitre comptabilise 77 730,10 € de recettes soit un peu plus de 1 % des recettes de la section de fonctionnement. Pour 2020, on constate une augmentation des recettes de près de 16 000 € par rapport à l'exercice 2019.

Sont comptabilisés sur ce chapitre les loyers des immeubles et les fermages.

### ❖ Chapitre 77– Produits exceptionnels

Ce chapitre comptabilise 61 354,23 € de recettes soit 1 % des recettes de la section de fonctionnement. Pour 2020, on constate une augmentation des recettes de près de 37 000 € par rapport à l'exercice 2019.

Sur ce chapitre sont comptabilisés :

- Les produits de cession d'immobilisation soit les deux immeubles au 12 et au 34 rue de la Citadelle ainsi que deux véhicules, soit une progression de recettes de près de 18 000 € par rapport à 2019,
- Les remboursements de sinistres en progression de 19 000 € par rapport à l'exercice 2019.

## ❖ Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections

Ce chapitre comptabilise 399 343,54 € de recettes soit environs 6,80 % des recettes de la section de fonctionnement.

On peut également noter une diminution des recettes de l'ordre de 29 000 € par rapport à 2019. Cette dernière s'explique de la manière suivante :

- La réalisation d'une écriture d'ordre au compte 722 permettant le transfert en section d'investissement des travaux réalisés en régie. La proportion des travaux réalisés en régie étant à la baisse, on comptabilise une baisse de recettes de l'ordre de 129 000 € par rapport à l'exercice 2019,
- La vente de deux biens immeubles situés au 12 et au 34 rue de la Citadelle qui génère une écriture de sortie d'inventaire au compte 7761 pour un montant total de 107 566,20 € correspondant à la moins value constatée. Pour mémoire en 2019, seuls 6 757,89 € avaient été comptabilisés sur ce compte suite à la vente de l'immeuble situé 35 rue de la Poterne.

### **Résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 :**

La section de fonctionnement de l'exercice 2020 du budget principal fait apparaître un excédent de 744 427,93 € (total des recettes 5 878 559,10 € - total des dépenses 5 134 131,17 €) auquel il y a lieu d'ajouter le report excédentaire de 3 115 010,14 € au 1<sup>er</sup> janvier 2020, soit un excédent de fonctionnement cumulé de 3 859 438,07 €.

### **Evolution du résultat de fonctionnement entre 2016 et 2020**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Recettes	5 878 559,10	6 036 390,36	6 254 060,85	5 987 953,76	6 566 673,14
Dépenses	5 134 131,17	5 166 626,36	5 294 833,14	5 281 128,59	5 290 924,43
Excédent de l'exercice N	744 427,93	869 764,00	959 227,71	706 825,17	1 275 748,71
Excédent reporté année N-1	3 115 010,14	3 094 530,04	3 743 826,07	3 305 687,90	4 035 213,16
Soit Excédent Cumulé	3 859 438,07	3 964 294,04	4 703 053,78	4 012 513,07	5 310 961,87

## **Section d'Investissement**

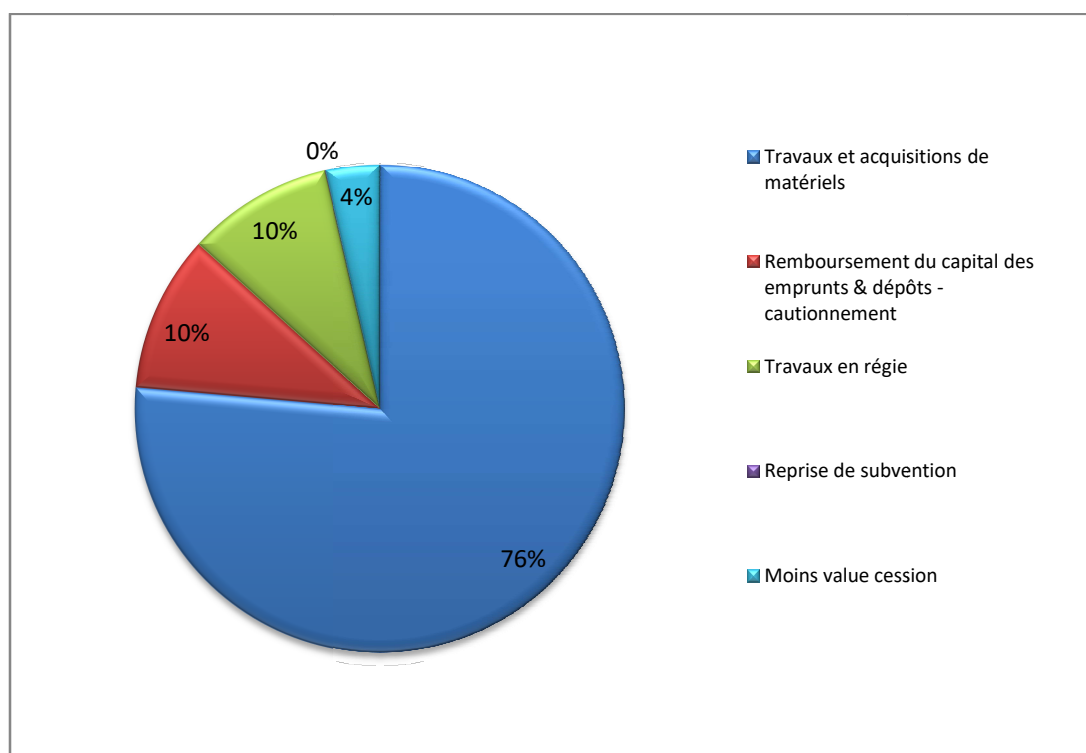
### **DEPENSES :**

Les dépenses totales de la section d'investissement s'élèvent à 3 009 194,85 € pour l'année 2020.

Elles s'articulent de la manière suivante :

<b>Détail des dépenses Investissement 2020</b>	
Travaux et acquisitions de matériels	2 299 001,57 €
Remboursement du capital des emprunts & dépôts – cautionnement	310 849,74 €
Travaux en régie	290 681,34 €
Reprise de subvention	1 096,00 €
Moins value cession	107 566,20 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 009 194,85 €</b>

### Répartition des dépenses d'investissement 2020



A la lecture des éléments présentés dans le tableau et dans le graphique ci-dessus, on constate que les dépenses de la section de fonctionnement se répartissent de la manière suivante :

- 76 % de dépenses réelles d'investissement consacrées aux travaux et aux acquisitions de matériels.
- 10 % en remboursement de capital des emprunts.
- 10 % en réintégration des travaux réalisés en régie.
- 4 % en dépenses d'ordre relatives aux moins values de cession.

Ci-après, l'ensemble des dépenses relatives aux travaux et acquisitions par opérations :

N°	Opération	Crédits Votés	Mandaté	Reste à réaliser
02006	Administration	26 554,00 €	22 366,04 €	1 157,81 €
02008	Service Bâtiment	61 770,00 €	50 809,11 €	- €
02011	Acquisitions	10 000,00 €	- €	- €
02012	PLU	8 180,40 €	- €	- €
02014	Hôtel des Condés	300,00 €	274,80 €	- €
02015	Locaux espaces verts	2 600,00 €	2 580,00 €	- €
02017	Service entretien	5 100,00 €	1 251,78 €	3 070,13 €
02401	Fêtes et cérémonies	14 600,00 €	13 183,02 €	- €
02403	Salle des Fêtes	800,00 €	780,00 €	- €
02601	Cimetière Saint Medard	7 137,06 €	7 137,06 €	- €
21101	Ecole Maternelle Centre	9 230,00 €	8 595,11 €	459,05 €
21102	Ecole Maternelle Godin	2 563,03 €	2 307,18 €	108,01 €
21103	Ecole Maternelle Schweitzer	1 300,00 €	1 208,75 €	- €
21201	Ecole Primaire Centre	8 910,00 €	7 475,42 €	- €
21202	Ecole Primaire Godin	730,00 €	700,15 €	- €
21203	Ecole primaire Schweitzer	6 410,00 €	1 180,80 €	441,00 €
25101	Restauration scolaire	57 800,00 €	2 802,11 €	47 400,00 €
25102	Périscolaire	300,00 €	- €	- €
31101	Salle de musique	3 000,00 €	- €	2 996,00 €
32401	Eglise Saint Pierre	50 025,14 €	46 707,22 €	- €
32402	Eglise Saint Medard	2 704,08 €	2 704,08 €	- €
41203	Stade Lemoine	9 500,00 €	9 254,86 €	- €
41401	Stand de tir	7 400,00 €	- €	5 199,80 €
7101	Parc locatif	2 170,00 €	2 117,29 €	- €
81101	Réseau pluvial	14 000,00 €	8 400,00 €	- €
81402	Illuminations de fin d'année	8 000,00 €	7 934,10 €	- €
81601	Enfouissement de réseaux	290 126,99 €	98 350,78 €	165 474,15 €
82204	Matériel et travaux de voirie	134 262,80 €	122 285,40 €	2 745,11 €
82301	Espaces verts	59 679,70 €	43 248,64 €	2 364,00 €
82403	Acquisitions immobilières	697 682,07 €	- €	
83101	Cours d'eau	5 258,97 €	- €	
82405	Centre bourg	373 068,29 €	131 648,07 €	187 742,07 €
82405-01	Halle de marché	2 834 946,81 €	1 703 699,80 €	
		<b>4 716 109,34 €</b>	<b>2 299 001,57 €</b>	<b>419 157,13 €</b>

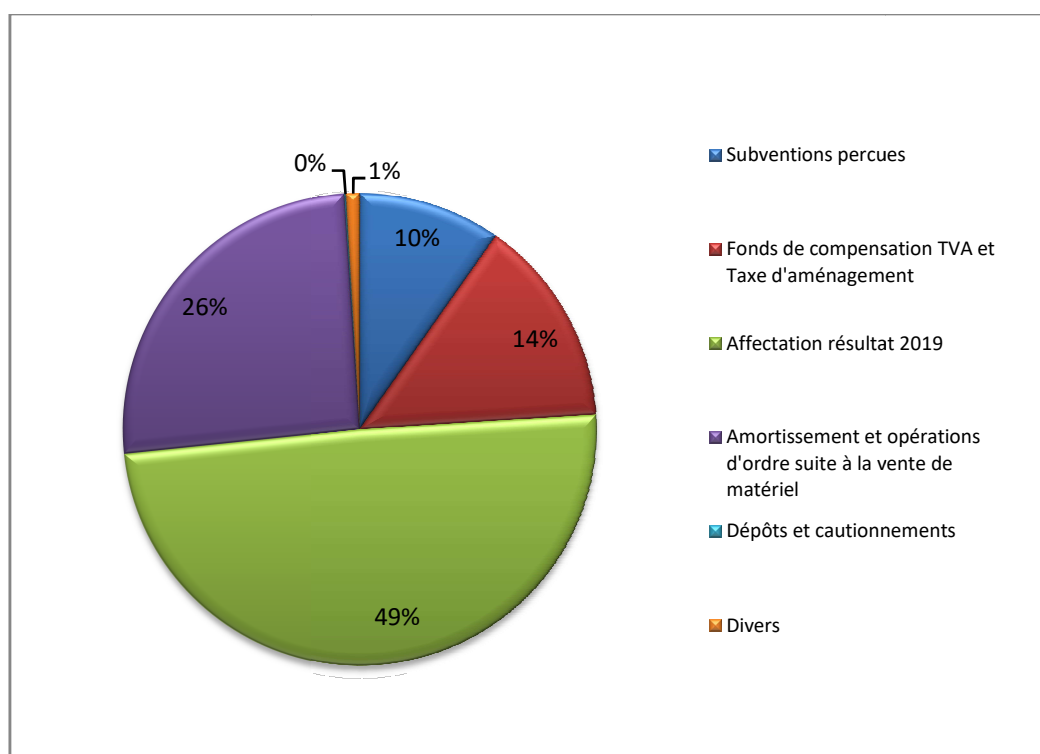
### **RECETTES :**

Les recettes totales de la section d'investissement s'élèvent à 1 721 128,37 € pour l'année 2020.

Elles s'articulent de la manière suivante :

<b>Détail des recettes Investissement 2020</b>	
Subventions perçues	167 491,56 €
Fonds de compensation TVA et Taxe d'aménagement	245 586,69 €
Affectation résultat 2019	849 283,90 €
Amortissement et opérations d'ordre suite à la vente de matériel	440 828,34 €
Dépôts et cautionnements	1 800,63 €
Divers	16 137,25 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 721 128,37 €</b>

### Répartition des recettes d'investissement 2020



A la lecture des éléments présentés dans le tableau et dans le graphique ci-dessus, on constate que les recettes de la section de fonctionnement s'articulent de la manière suivante :

- 49 % de recettes provenant de l'excédent de fonctionnement capitalisé de 2019.
- 26 % de recettes d'ordre liées aux dotations aux amortissements et aux cessions.
- 14 % au FCTVA
- 10 % aux subventions perçues.
- 1 % aux opérations patrimoniales

### **Résultat d'investissement de l'exercice 2020 :**

La section d'investissement du budget principal fait apparaître, à la clôture de l'exercice 2020, un déficit de 1 288 066,48 € (total des recettes 1 721 128,37 € - total des dépenses 3 009 194,85 €) auquel il y a lieu d'ajouter le résultat antérieur reporté de – 1 575 177,40 €, soit un déficit d'investissement cumulé de 2 863 243,88 €.

A ce résultat cumulé, il convient d'ajouter le solde des restes à réaliser d'un montant de + 1 360 964,98 € portant ainsi le besoin de financement de la section d'investissement à 1 502 278,90 € au 31 décembre 2020.

### **Evolution du résultat d'investissement entre 2016 et 2020**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Recettes	1 721 128,37	2 441 906,03	1 668 261,89	3 824 632,81	1 412 710,56
Dépenses	3 009 194,85	2 265 650,72	2 984 304,33	2 274 675,06	3 277 086,23
Résultat de l'exercice N	-1 288 066,48	176 255,31	-1 316 042,44	1 549 957,75	-1 864 375,67
Résultat reporté année N-1	-1 575 177,40	-1 751 432,71	-435 390,27	-1 985 348,02	-120 972,35
Soit Résultat Cumulé	-2 863 243,88	-1 575 177,40	-1 751 432,71	-435 390,27	-1 985 348,02
Solde des Restes à réaliser	1 360 964,98	725 893,50	142 908,97	166 703,27	-19 925,95
Résultat global de la section d'investissement	-1 502 278,90	-849 283,90	-1 608 523,74	-268 687,00	-2 005 273,97

### **Affectation du Résultat d'exploitation de l'exercice 2020**

A l'issue du vote du compte de gestion et du vote du compte administratif, l'excédent de fonctionnement constaté a fait l'objet d'une délibération d'affectation du résultat.

Selon le code général des collectivités territoriales, l'excédent de fonctionnement doit obligatoirement couvrir en priorité le déficit d'investissement en affectant à l'article 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisé » le montant permettant de compenser ce déficit.

A la lecture des éléments présentés précédemment, le compte administratif fait ressortir :

- Un excédent de fonctionnement de : **3 859 438,07 €**
- Un déficit global d'investissement de : **1 502 278,90 €**

Par conséquent, il y a lieu d'affecter un montant de 1 502 278,90 € au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement constaté à la clôture de l'exercice 2020.

Le solde, soit 2 357 159,17 € est affecté en report de fonctionnement au Budget Primitif 2021 sur la ligne 002.

## II - Budget annexe – Lotissement des Coutures

### Compte Administratif Lotissement Les Coutures 2020

RECETTES			DEPENSES		
<b>FONCTIONNEMENT</b>			<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Imputation	Désignation	Montant	Imputation	Désignation	Montant
7015	Vente de terrains	- €	71355	Variation des stocks en cours	- €
	<b>TOTAL</b>	- €		<b>TOTAL</b>	- €
<b>INVESTISSEMENT</b>			<b>INVESTISSEMENT</b>		
Imputation	Désignation	Montant	Imputation	Désignation	Montant
3555	Terrains aménagés	- €	168748	Remboursement avance à la commune	- €
	<b>TOTAL</b>	- €		<b>TOTAL</b>	- €

Pour l'exercice 2020, aucune vente de terrain n'ayant été réalisée, le budget du lotissement des coutures n'enregistre aucunes dépenses et aucunes recettes.

### **Résultats :**

La section de fonctionnement de l'exercice 2020 du budget du lotissement des coutures fait apparaître un résultat de 0,00 € (total des recettes 0,00 € - total des dépenses 0,00 €) auquel il y a lieu d'ajouter le report déficitaire de 38 689,48 € au 1<sup>er</sup> janvier 2020, soit un déficit de fonctionnement cumulé de 38 689,48 €.

La section d'investissement de l'exercice 2020 du budget du lotissement des coutures fait apparaître un résultat de 0,00 € (total des recettes 0,00 € - total des dépenses 0,00 €) auquel il y a lieu d'ajouter le solde d'exécution de la section d'investissement reporté de 29 685,60 €, soit un résultat global de la section d'investissement de + 29 685,60 €.



### III - Budget annexe – Service d'eau

#### Compte Administratif Service des Eaux 2020

RECETTES			DEPENSES		
<b>FONCTIONNEMENT</b>			<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Imputation	Désignation	Montant	Imputation	Désignation	Montant
7068	Revenu de la surtaxe	82 968,12 €	6156	Maintenance	706,95 €
			6811	Dotation aux amortissements	43 957,29 €
	<b>TOTAL</b>	<b>82 968,12 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>44 664,24 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			<b>INVESTISSEMENT</b>		
Imputation	Désignation	Montant	Imputation	Désignation	Montant
2315	Transfert de TVA (opération d'ordre)	21 478,79 €	2313	Constructions	1 378,91 €
28158	Dotation aux amortissements	43 957,29 €	2315	Travaux Installations matériel et outillages	127 493,86 €
2762	Remboursement TVA	21 478,79 €	2762	Transfert de TVA (Opération d'ordre)	21 478,79 €
	<b>TOTAL</b>	<b>86 914,87 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>150 351,56 €</b>

#### Section de Fonctionnement

Les dépenses de la section de fonctionnement du service des eaux sont stables par rapport à 2019. Comme à l'accoutumée elles sont exclusivement composées du contrat de maintenance du logiciel de comptabilité et des dotations aux amortissements.

Ainsi, la section de fonctionnement enregistre un total de dépenses pour l'exercice 2020 de 44 664,24 €.

Les recettes de la section de fonctionnement du service des eaux correspondent au versement de la surtaxe du compte d'affermage par la SAUR.

Ainsi, la section de fonctionnement enregistre un total de recettes pour l'exercice 2020 de 82 968,12 €.

#### Résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 :

La section de fonctionnement de l'exercice 2020 du service des eaux fait apparaître un excédent de 38 303,88 € (total des recettes 82 968,12 € - total des dépenses 44 664,24 €) auquel il y a lieu d'ajouter le report excédentaire de 260 404,98 € au 1<sup>er</sup> janvier 2020, soit un excédent de fonctionnement cumulé de 298 708,86 €.

## Evolution du résultat de fonctionnement entre 2016 et 2020

	2020	2019	2018	2017	2016
Recettes	82 968,12	87 076,00	147 379,41	65 697,52	58 522,16
Dépenses	44 664,24	43 936,70	34 173,33	31 041,59	31 029,48
Excédent de l'exercice N	38 303,88	43 139,30	113 206,08	34 655,93	27 492,68
Excédent reporté année N-1	260 404,98	217 265,68	104 059,60	69 403,67	41 910,99
Soit Excédent Cumulé	298 708,86	260 404,98	217 265,68	104 059,60	69 403,67

## Section d'investissement

### DEPENSES :

Les dépenses totales de la section d'investissement s'élèvent à 150 351,56 € pour l'année 2020.

Outre, une écriture d'ordre concernant les opérations de transfert de TVA pour un montant de 21 478,79 €, les autres dépenses concernent des travaux et se décomposent de la manière suivante :

NATURE DES TRAVAUX	IMPUTATION COMPTABLE	BP 2020	N° ENG	MONTANT ENGAGE	MONTANT MANDATE	RAR	DISPONIBLE
<b>Dépenses</b>							
<b>BAC Fontaine Manon</b>							
Participation à l'expertise technique du plan AZUR (gestion fertilisation azotée)	2315	6 000,00 €					6 000,00 €
<b>Rue Haute Ville</b>							
Extension du réseau AEP pour viabilisation de terrains	2315	12 500,00 €	6	12 498,28 €	12 498,27 €	- €	1,72 €
<b>Square des minimes</b>							
Branchement AEP pour alimentation futur WC public	2313	1 400,00 €	3	1 378,91 €	1 378,91 €	- €	21,09 €
<b>Rue Henri Barbusse + impasse</b>							
Reprise réseau + branchements							
<b>Rue Emile Lamart</b>							
Reprise dispositifs de branchement	2315	23 000,00 €	9	21 348,30 €	21 348,30 €	- €	1 651,70 €
<b>Réservoir Haute Ville</b>							
Travaux de réhabilitation génie civil et hydraulique	2315	375 000,00 €	1	3 960,00 €	- €	3 960,00 €	
			4	8 634,00 €	2 466,00 €	6 168,00 €	
			7	102 442,80 €	78 744,36 €	23 698,44 €	760,80 €
			8	864,00 €	864,00 €	- €	
			10	1 740,00 €	- €	1 740,00 €	
			11	258 120,00 €	- €	258 120,00 €	
<b>Place de la Poterne</b>							
Renouvellement réseau eau potable	2315	12 000,00 €	5	11 572,93 €	11 572,93 €	- €	427,07 €
<b>A charge de la Ville</b>		<b>429 900,00 €</b>		<b>422 559,22 €</b>	<b>128 872,77 €</b>	<b>293 686,44 €</b>	<b>7 340,78 €</b>

### RECETTES :

Les recettes totales de la section d'investissement s'élèvent à 86 914,87 € pour l'année 2020.

Elles proviennent exclusivement des dotations aux amortissements pour 43 957,29 € et de l'écriture d'ordre relative au transfert de TVA.

### **Résultat d'investissement de l'exercice 2020 :**

La section d'investissement du budget annexe « Service d'eau » fait apparaître, à la clôture de l'exercice 2020, un déficit de 63 436,69 € (total des recettes 86 914,87 € - total des dépenses 150 351,56 €) auquel il y a lieu d'ajouter le résultat antérieur reporté de 303 184,60 €, soit un excédent d'investissement cumulé de 239 747,91 €.

A ce résultat cumulé, il convient d'ajouter le solde des restes à réaliser d'un montant de - 293 686,44 € portant ainsi le besoin de financement de la section d'investissement à 53 938,53 € au 31 décembre 2020.

### **Evolution du résultat d'investissement entre 2016 et 2020**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Recettes	86 914,87	59 856,08	56 751,51	67 706,65	572 130,89
Dépenses	150 351,56	63 102,49	148 963,56	143 438,945	146 113,02
Résultat de l'exercice N	-63 436,69	-3 246,41	-92 212,05	-75 732,29	426 017,87
Résultat reporté année N-1	303 184,60	306 431,01	398 643,06	474 375,35	48 357,48
Soit Résultat Cumulé	239 747,91	303 184,60	306 431,01	398 643,06	474 375,35
Solde des Restes à réaliser	-293 686,44	24 166,93	-13 602,00	-19 857,55	-107 543,05
Résultat global de la section d'investissement	-53 938,53	327 351,53	292 829,01	378 785,51	366 832,30

### **Affectation du Résultat d'exploitation de l'exercice 2020**

A la lecture des éléments présentés précédemment, le compte administratif fait ressortir :

- Un excédent de fonctionnement de : **298 708,86 €**
- Un déficit global d'investissement de : **53 938,53 €**

Par conséquent, il y a lieu d'affecter un montant de 53 938,53 € au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement constaté à la clôture de l'exercice 2020.

Le solde, soit 244 770,33 € est affecté en report de fonctionnement au Budget Primitif 2021 sur la ligne 002.